



SUD - SOLIDAIRES

Groupe Banques Populaires - Caisses d'Épargne

SECTION LOIRE-CENTRE

2 Rue Lavoisier 45140 INGRÉ

Code courrier : PSX 45

Email : sud.loirecentre@free.fr

Tél : 02.38.41.52.84

Site internet : www.sudbpce.com

Facebook : SUD-Solidaires

Union
syndicale
Solidaires

Orléans, le 30 Avril 2019

COMITÉ D'ENTREPRISE D'AVRIL

- La direction a toujours assimilé le CICE à une « cagnotte », une aubaine financière ...
- Ensemble, externalisons-nous ! Le nouveau slogan de la direction pour les successions ...
- Infos chiffres à fin mars ...
- Réorganisation de la BDR, toujours plus haut ...
- Triste Bilan Social 2018 ...

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) 2018 : Le rendez-vous manqué de l'emploi !

La direction a une nouvelle fois bénéficié du CICE (2,4 M€). Elle justifie l'utilisation de ce « pactole » dans l'investissement immobilier et informatique, le déploiement de Dimension Conseil, le renforcement de la politique d'alternance etc.

La direction a toujours assimilé le CICE à une « cagnotte », une aubaine financière.

Nous rappelons une nouvelle fois que le CICE a été dévoyé de son principal but : **Embaucher**. Le CICE accordé à LC cessera d'exister en 2019. Il aura alors coûté à la collectivité des millions d'euros et ce, pour un bilan des plus faméliques.



Projet d'ajustement d'organisation du Département Placements et Assistance Bancaire de la Direction Services Bancaires :

« Ensemble, réinventons-nous, externalisons ! »

La direction entend accélérer les réorganisations à chaque départ en retraite, démission et changement d'emploi. Elle profite d'une mutation pour supprimer un poste. Continuer et accélérer les réorganisations, semble être, le nouveau leitmotiv de la direction. La CELC n'a pas vocation à accompagner et maintenir en place des salariés qui ne peuvent pas développer leur employabilité !

Si certaines entreprises utilisent parfois les réorganisations dans un contexte de survie, LC s'en sert à chaque fois pour augmenter sa profitabilité.

De quoi s'agit-il ?

- D'externaliser une partie de l'activité succession à faible valeur ajoutée (inférieur à 10 K€) vers la « société Handicall » (environ 1 000 dossiers pour 2019).
- De permettre d'absorber plus facilement les pics d'activités sur certaines périodes de l'année.
- De garantir la satisfaction des clients en réduisant les délais de traitement des dossiers.
- D'accompagner la montée en compétences des collègues des Successions en leur confiant des activités à plus forte valeur ajoutée.

INFO

Nombre d'heures supplémentaires payées et/ou récupérées au 31/03/2019 : 1093,22 heures, cela représente en moyenne 42 secondes par jour et par salarié. Selon vous, est-ce la réalité ?

Postes vacants : Pas d'infos précises, juste 26 postes où le recrutement est toujours en cours, la DRH est sur le Qui-Vive !

Résultat net au 31/03/2019 : Atteinte à hauteur de 7,4 M€ pour un attendu saisonnalisé de 5,48 M€ ; tout va bien.

Dimension Conseil : 16 agences ne sont pas encore déployées, aucune date de prévue pour l'instant.

Projet d'évolution d'organisation du Pôle BDR : Toujours plus haut !



C'est la direction qui le dit : « La BDR de la CELC a connu un développement soutenu au cours des 5 dernières

années qui se traduit par la forte progression de ses indicateurs d'activité ».

Pour répondre aux enjeux de demain, l'évolution de ce Pôle central et rentable doit se réorganiser pour continuer à dégager encore plus de PNB (20 % en 2018 et pour l'avenir ?). Une fois n'est pas coutume, ce projet de réorganisation prévoit la création de 8 postes. Quel dommage d'avoir supprimé le CICE, la direction aurait pu pour une fois l'utiliser à bon escient !

Lorsqu'il s'agit de développer la rentabilité de l'entreprise, la direction sait parfaitement y mettre les moyens.

À quand la même attention pour la BDD ?

Bilan Social 2018 :

Sans entrer dans le détail du bilan, vos élus *Sud-Solidaires* soulignent quelques points essentiels du malaise généré par les politiques mises en œuvre au sein de Loire Centre.

- On constate que l'écart de rémunération moyenne en défaveur des femmes est de 4 262 € contre 4 333 € en 2017. A ce rythme, il faudra encore attendre 60 années pour une égalité parfaite !



- Le nombre de recrutements ne répond plus suffisamment à la charge de travail (depuis le 31/12/2016, l'entreprise a supprimé une centaine d'emplois).

- Cette chute du nombre d'emplois a un impact social mortifère. Cette dynamique patronale a des effets dévastateurs sur les conditions de travail ...
- Les rémunérations des nouveaux entrants sont en baisse par rapport à l'ancienne grille de classifications. Vos élus *Sud-Solidaires* sont les seuls à le rappeler sans cesse.
- Les demandes de temps-partiels sont rarement accordées, le nombre est en baisse constante depuis des années.

La réalité du dialogue social à la CELC n'est pas à la hauteur des enjeux pour les salariés. Pour *Sud-Solidaires*, il ne se résume pas au nombre de réunions et aux accords conciliants. Il se doit d'intégrer la capacité de la direction à entendre la voix des collègues dans leurs attentes et aspirations, ainsi que dans leur attachement à une vraie banque qui se veut sociale et coopérative.

En résumé, c'est un mauvais bilan, conséquence directe des politiques de restrictions à tout va.

Vos représentants *Sud-Solidaires* : Tristan GUERIN - Cécile GAMBERT - Daniel GEORGELIN - Florence MOULIE - Damien PINSAULT - Isabelle LEFEBVRE - Daniel MIHALYI - Lydie MILCENT - Alain QUESNE.

Retrouvez toutes nos expressions via l'intranet : Mon Entreprise / Site des Organisations Syndicales / *Sud-Solidaires*